

NATIONS UNIES

ASSEMBLEE

GENERALE



Distr.
GENERALE

A/C.2/31/10
20 octobre 1976

FRANCAIS
ORIGINAL : ESPAGNOL

UN LIBRARY

OCT 26 1976

UN/SA COLLECTION

Trente et unième session
DEUXIEME COMMISSION
Point 12 de l'ordre du jour

RAPPORT DU CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL

Lettre datée du 18 octobre 1976, adressée au Secrétaire général par
le Représentant permanent du Mexique auprès de l'Organisation
des Nations Unies

J'ai l'honneur de me référer aux communications 1019 et 1091, datées respectivement du 21 mai et du 3 juin 1976 ^{1/} dans lesquelles la Mission permanente du Mexique auprès de l'Organisation des Nations Unies vous informait de l'offre faite par le Gouvernement mexicain d'accueillir dans la ville de Mexico la Conférence des Nations Unies sur la science et la technique au service du développement qui se tiendra en 1979.

A l'occasion de la trente et unième session de l'Assemblée générale, la délégation mexicaine tient à renouveler cette invitation qui a déjà été formulée le 17 février 1976, à la 67ème séance du Comité de la science et de la technique au service du développement, le 22 juillet 1976 à la 767ème séance du Comité économique, ainsi qu'à la soixante et unième session du Conseil économique et social.

A cet égard, il convient de signaler qu'au paragraphe 29 du chapitre V, intitulé "Mesures dans les domaines de la science, de la technologie et de la coopération technique" du Rapport de la Conférence sur la coopération économique entre les pays en développement qui s'est tenue au Mexique du 13 au 22 septembre dernier, il est dit que : "le Groupe des 77 estime que la Conférence des Nations Unies sur la science et la technique au service du développement devra se tenir dans un pays en développement et que le Secrétaire général de la Conférence devra être originaire d'un pays en développement."

^{1/} E/5863.

On trouvera ci-joint une copie de la note verbale qui a été envoyée à ce sujet à toutes les délégations participant à la présente session de l'Assemblée générale.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir porter à la connaissance des Etats Membres de l'Organisation des Nations Unies le texte de la présente lettre.

Le Représentant permanent du Mexique
auprès de l'Organisation des
Nations Unies,

(Signé) Roberto de ROSENZWEIG DIAZ

Annexe

La Mission permanente du Mexique auprès de l'Organisation des Nations Unies présente ses compliments à la Mission permanente de et a l'honneur de lui rappeler, à propos de la Conférence des Nations Unies sur la science et la technique au service du développement qui doit se tenir en 1979, que le 17 février 1976, à la 67ème séance du Comité de la science et de la technique au service du développement, le 22 juillet 1976, à la 767ème séance du Comité économique, ainsi qu'à la soixante et unième session du Conseil économique et social, la délégation mexicaine a offert d'accueillir ladite Conférence dans la ville de Mexico.

A cet égard, il convient de signaler qu'au paragraphe 29 du chapitre V, intitulé "Mesures dans les domaines de la science, de la technologie et de la coopération technique" du Rapport de la Conférence sur la coopération économique entre les pays en développement qui s'est tenue au Mexique du 13 au 22 septembre dernier, il est dit que : "le Groupe des 77 estime que la Conférence des Nations Unies sur la science et la technique au service du développement devra se tenir dans un pays en développement et que le Secrétaire général de la Conférence devra être originaire d'un pays en développement".

La Mission permanente du Mexique auprès de l'Organisation des Nations Unies saisit cette occasion pour renouveler à la Mission permanente de auprès de l'Organisation des Nations Unies les assurances de sa très haute considération.

New York, le 8 octobre 1975
